

L'ARS Paca renforce l'accès aux soins de proximité dans le Var.

Marseille, le 4 avril 2019.

Depuis janvier 2018, l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur déploie une stratégie régionale pour renforcer et garantir un égal accès aux soins dans les territoires : c'est le plan territorial d'accès aux soins (PTAS).

Même si le nouveau « zonage médecins » arrêté par l'ARS Paca a permis une augmentation du nombre de territoires éligibles à des aides au maintien ou à l'installation de médecins (45 % de la population du département du Var vit sur un territoire éligible à ces aides, soit 113 communes sur 153), l'égal accès à des soins de qualité ne se limite pas à la question de l'installation des professionnels de santé.

Ce jour se tient la conférence sur l'accès territorial aux soins de proximité dans le Var durant laquelle les élus, les acteurs de santé et les partenaires se réunissent autour d'un objectif commun : agir ensemble pour améliorer l'accès aux soins.



Des initiatives territoriales dans le Var.

Effectivement, de nombreuses actions concrètes sont engagées dans le Var pour améliorer l'accès aux soins :

➤ Des structures d'exercice coordonné :

- **4 maisons de santé pluri professionnelles** (MSP) labellisées et en fonctionnement sont réparties sur l'ensemble du département et proposent une offre de soins coordonnée, des actions de prévention et des plages de consultations sans rendez-vous. Elles sont constituées de professionnels médicaux, d'auxiliaires médicaux ou pharmaciens > 2 nouveaux projets de MSP sont actuellement en cours de déploiement ;
- **1 équipe de soins primaires** à Camps la Source. Ces équipes sont composées d'un ensemble de professionnels de santé de premier recours et encadrent le médecin généraliste pour améliorer la prise en charge par une meilleure coordination de leur action ;
- **2 communautés professionnelles territoriales de santé** (CPTS) déployées (ou en cours de déploiement) sur le territoire. Les communautés professionnelles territoriales de santé sont composées de professionnels de santé regroupés assurant des soins de premier et de second recours et d'acteurs médico-sociaux et sociaux.

➤ L'organisation des professionnels de santé pour assurer une présence soignante pérenne et continue en développant ou favorisant à termes :

- **deux postes** de médecins généralistes en exercice partagé (ville-hôpital) entre le Centre hospitalier de Draguignan et la MSP de Comps-sur-Artuby ;
- les **postes d'assistants spécialistes** à temps partagé (CHU-CH et structures d'exercice coordonné) ;
- **une infirmière en pratiques avancées** à la MSP de Tourves – La Celle pour faciliter notamment le suivi des patients atteints de maladies chroniques ;
- des **consultations avancées** effectuées par des médecins spécialistes libéraux ou salariés au sein des MSP ou des centres de santé.

➤ La simplification de la vie des professionnels de santé

- Dans le cadre du programme « Personnes âgées en risque de perte d'autonomie » (Paerpa), une **coordination territoriale des aînés** (CTA) du Var-Est pour les plus de 75 ans a été mise en place. Elle apporte au quotidien un soutien aux professionnels de santé pour simplifier la prise en charge et l'accompagnement de ces personnes. La CTA Var-Est est accessible au ☎04 94 47 02 02. Elle propose ses services sur tout le territoire de l'Est du Var.
- Pour apporter au quotidien un soutien aux professionnels de santé face aux situations complexes qu'ils rencontrent et qui nécessitent une coordination des acteurs, une **plateforme territoriale d'appui** (PTA) du Var-Ouest a été mise en place. La PTA Var-Ouest est accessible au ☎04 94 35 32 01. Elle propose ses services sur tout le territoire de l'Ouest du Var.

L'offre de soins de proximité dans le Var :

les chiffres clefs.

- **4 maisons de santé pluri professionnelles** ;
- **1 équipe de soins primaires** ;
- **2 communautés professionnelles territoriales de santé** ;
- **1 111 médecins généralistes et 1 081 spécialistes libéraux** ;
- **13 628 places en structures d'hébergement et d'accueil pour personnes âgées** .

